Editorial

Des fausses idées sur la fiscalité

Tout n'est pas rose ou facile en matière de fiscalité, mais pourquoi ne pas se réjouir de ce qui marche! Bon nombre de pays au monde ont adopté la TVA en raison de son efficacité en matière économique et aussi pour son effet de rééquilibrage entre travail et capital.

L'impôt sur le revenu focalise toute l'attention, nous avons vu combien la retenue à la source a mis à feu et à sang le Landernau médiatique à partir du moment où le Président est intervenu dans le débat. Il est utile cependant de préciser qu'il ne s'agit nullement d'une réforme de l'impôt sur le revenu mais tout simplement d'un mode de recouvrement différent sans que l'assiette et le mode de calcul soient modifiés. L'année de l'assiette seule est modifiée puisque l'impôt est calculé l'année même de sa perception. Elle n'est pas, quand on y regarde de près, une cause de la baisse du pouvoir d'achat contrairement à tout ce qu'on peut entendre!

Un seul exemple suffit à le démontrer: à revenu égal, un contribuable assujetti à l'impôt et mensualisé verra en 2019 sur sa fiche salaire ou retraite fin janvier le prélèvement du 1/12 de son impôt calculé sur le revenu perçu en janvier. Dans le cas de la mensualisation, le même contribuable verrait son compte bancaire débité au 15/01 du 1/10ème de son impôt; soit 15 jours avant et sur le1/10ème et non le 1/12ème.

S'agissant des déductions fiscales telles que le crédit d'impôt ou les déductions (personnel de maison, isolation etc...) à preuve du contraire, la déduction ou l'imputation ne se faisaient que l'année suivante: l'Etat retirant des impôts payés en octobre 2018 les déductions sur les dépenses effectuées en 2017. Le Gouvernement, dans un but d'apaisement des esprits échauffés, a décidé de donner dès le mois de janvier 2019 une partie des déductions accordées sur des dépenses 2019 qu'il suppose équivalentes à celles de 2017. L'ajustement aux dépenses réalisées ne se fera qu'au vu de la déclaration 2019 pour les dépenses payées en 2018 !

C'est cela qu'on appelle des fake news! Mais l'origine de ces hésitations est le fait de l'intervention de Alain Minc auprès du Président et du gouvernement mettant en avant que les français ne sont pas prêts psychologiquement à accepter cette réforme et que d'autres part ont été relevées des incohérences lors des simulations (des bugs ont lieu tous les jours en matière informatique (cf British Airways ou la SNCF ou les banques…) sans affolement particulier. La critique constante du poids trop élevé des prélèvements a pour conséquence une défiance vis-à-vis de l'impôt, héritage sans doute des abus des fermiers sous l'Ancien régime.

Le Bureau de Convaincre Septembre 2018